

**Syndicat Mixte du
Pays du Chinonais**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres : 18

L'an deux mille vingt-six,
Le 21 mai à 17h00

En Exercice : 18
Présents : 17
Votants : 18
Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 0

Le Comité Syndical

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en salle de réunion à la Communauté de communes Touraine Val de Vienne sous la présidence de **Monsieur Reynold L'HERMINE**, membre du Comité syndical le plus âgé en application de l'article L.5211-9.

Date de convocation : 12/05/2026

Présents : Cynthia DIEU COURREGES – Jean-Luc DUPONT – Etienne MARTEGOUTTE – Christophe BAUDRY – Philippe BLANCHARD – Florence BOULLIER – Jean-Michel BURLET – Laurent CHAUVELIN – Thierry DEGUINGAND – Sophie LAGREE – Laurent LALOUETTE – Anna LAMBOUL – Reynold L'HERMINE – Denis MOUTARDIER – Vincent NAULET – Sébastien PROUTEAU – Nathalie VIGNEAU

Absents excusés avec procuration :

Aurélie GASNIER donne pouvoir à Etienne MARTEGOUTTE

Absents excusés :

OBJET :

Election du Président

Secrétaire de séance : Sophie LAGREE

Assesseurs : MM Etienne MARTEGOUTTE et Jean-Luc DUPONT

En application des articles L.5211-2 et L.5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Reynold L'HERMINE préside la séance. Monsieur Reynold L'HERMINE rappelle qu'en application des articles L.5211-2, L.2122-4; et L.2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Comité Syndical.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Une seule candidate se présente : Madame Cynthia DIEU COURREGES

Après un vote à bulletin secret,

Vu le Procès-Verbal du Syndicat Mixte du Pays du Chinonais de l'élection du Président dressé le 21 mai 2026,

Monsieur Reynold L'HERMINE proclame Madame Cynthia DIEU COURREGES, Présidente du Syndicat Mixte du Pays du Chinonais ;

Madame Cynthia DIEU COURREGES est immédiatement installée.

Pour extrait conforme,
Le Président de séance,



Reynold L'HERLMINE